

Le secteur médico-social s'est structuré et professionnalisé autour de la Sécurité sociale, autour des conventions collectives nationales et notamment la CCNT de 1966, et porté par le secteur associatif à but non lucratif. Depuis plusieurs années l'austérité est de mise et n'a de cesse de s'amplifier. Les professionnels de l'APAJH en font les frais et le secteur enfance en souffre :

D'un côté, les autorités de tutelle de notre association demandent aux associations ayant des missions de service public d'accompagner les enfants et adolescents présentant des handicaps et des troubles importants en respectant d'une part les recommandations d'une société inclusive et d'autre part de relever le défi du « ZERO sans solution » tout en s'appuyant sur la tarification à l'acte « SERAFIN PH ».

D'un autre côté, les financeurs (ARS et CD) dans le cadre des CPOM n'allouent pas de moyens supplémentaires pour fonctionner et au vu de l'inflation constante, les moyens pour fonctionner de fait ont diminué. Le passage en dispositif et la transformation de l'offre associée à l'accueil de nouveaux publics plus déficitaires et plus jeunes, génère des difficultés d'encadrement et d'accompagnement pour les professionnels du fait de moyens sous-dimensionnés.

Nous en sommes à un suivi spécialisé de plus en plus réduit, où les besoins spécifiques des enfants et adolescents ne sont plus honorés correctement. Les établissements transformés aujourd'hui en dispositifs comme le DAME du Valais deviennent progressivement des « pôles ressources », et sont donc brutalement détournés de leurs missions d'accompagnement spécialisé en fonction des besoins des enfants, élèves en situation de handicap. Détruire les « murs » des ESMS, c'est fragiliser l'accompagnement des enfants vulnérables avec une déperdition des moyens puisque les personnels doivent se déployer sur davantage de missions avec des moyens financiers qui diminuent d'année en année.

Au DAME/ IME du Valais depuis juillet 2022, les professionnels font part d'un état d'épuisement et s'inquiètent du recours grandissant aux contrats précaires et aux intérimaires. Le groupement APAJH22-29-35 reconnaissait des difficultés de recrutement et qu'il était confronté à une désaffection pour des métiers du médico-social mal perçus du fait de la précarisation des salariés du secteur. En septembre 2023 les syndicats et les élus du CSE alertaient sur la situation de mal-être au sein du DAME du Valais : « Depuis le passage de l'IME en DAME l'organisation de ce dispositif met les professionnels à l'épreuve, c'est pourquoi nous tirons la sonnette d'alarme ! ». Suite à une enquête CCST, la Direction a présenté un plan d'action. N'ayant pas trouvé de solutions depuis cette rentrée 2024, la situation se détériore. Avec des moyens réduits, le DAME doit accueillir des élèves plus jeunes avec des pathologies pour certains plus sévères ou des troubles psychologiques plus importants, sans préparation et surtout sans aucun moyen nécessaire pour assurer le suivi individualisé dont ces enfants ont besoin, même si cela crée des situations de mise en danger ! Ces enfants et adolescents nous les accueillons sans aucun moyen ni aucune aide supplémentaire, que ce soit en termes de professionnels supplémentaires ou de matériel spécifique. Certains élèves qui ont besoin

d'être pris en charge individuellement se retrouvent sur des groupes de 8 jeunes, entraînant la souffrance de tous ! Nous n'avons cessé de faire remonter auprès de la Direction les dysfonctionnements, les incohérences, le manque d'encadrement, mais nous ne pouvons que constater que la seule réponse est : « faut faire avec ! »

Depuis début octobre la situation s'est détériorée : l'accueil de jeunes « à besoins spécifiques » avec accompagnement individuel s'amplifie, mais toujours aucun soutien : « débrouillez-vous ! c'est comme ça ! » La violence verbale et maintenant physique, en particulier des plus jeunes (- 12 ans) entre les jeunes et envers le personnel, s'accroît. Trois accidents du travail sont déjà à déplorer. Et quand enfin des recrutements financés par des Crédits Non Reconductibles sont possibles, écrasés par l'ampleur de la tâche, ils ne tiennent pas et rompent leurs contrats. Nous en sommes au 3ème depuis la rentrée. Les cadres eux-mêmes, semblent ne plus pouvoir faire face, et ne semblent plus en capacité à réagir en cas d'appel à l'aide, en urgence, parfois l'astreinte ne répond plus ! laissant les salariés seuls à devoir gérer crise et violence qui va avec ! Ces enfants aux « besoins spécifiques » ont besoin de temps « de répit » mais toujours aucune salle supplémentaire ni de moyens pour eux, malgré les demandes répétées des salariés, au détriment des autres élèves.

Le pôle soin est lui aussi mis à l'épreuve, rencontrant des difficultés dans la gestion des piluliers de certains jeunes sur les vacances scolaires et les W-E. L'infirmière voit ses missions élargies sans aucun soutien supplémentaire pour assurer ce surplus de travail. Le registre des accidents bénins, se cantonnant à 4/5 événements habituellement par an, en compte déjà 12 en trois mois !

Nous n'oublions pas que l'ARS met la pression sur l'employeur et met en demeure notre Institut Médico Educatif pour une ouverture supplémentaire de 20 jours de plus par an pour accueillir à l'avenir des enfants dès 6 ans, très fatigables et toujours sans aucun moyen bien sûr !

L'A.R.S gère des chiffres, des statistiques et des indicateurs et se donne bonne conscience en expliquant qu'elle répond aux consignes politiques ambitieuses du gouvernement. Mais ce qu'elle met en œuvre c'est une nouvelle forme de ségrégation des enfants en situation de handicap, mettant en péril le secteur tout entier. Au DAME du Valais, cette situation de crise fait souffrir les professionnels mais insécurise aussi gravement les usagers c'est à dire les jeunes et leurs parents qui ont confié leur enfant à l'institution avec l'espoir en retour d'un accompagnement sécurisé et bienveillant.

Aujourd'hui les professionnels sont exténués, à bout !!! et ils ont le sentiment de ne pas être écoutés. Au quotidien, nous ne faisons que gérer la violence sans pouvoir mener les activités de nos ateliers ! La plupart des élèves subit cette situation, nous ne pouvons plus être bienveillants vis-à-vis d'eux, cela crée du mal-être à leur niveau et cela se surajoute à leur difficulté pathologique au lieu de les apaiser, en contradiction avec nos missions.

Quel sens reste-t-il à accompagner certains enfants avec des problématiques de violence anciennement accueillis en ITEP si des moyens ne sont pas mis sur la table !? L'organisation et le fonctionnement actuels induit de la maltraitance vis-à-vis des jeunes et des professionnels. Le constat est sans appel et malgré nos mises en garde, les structures spécialisées du département à l'instar de l'IME du Valais, se trouvent fragilisées, les salariés malmenés, les enfants maltraités et le gouvernement temporaire compte bien poursuivre et renforcer l'inclusion systématique à marche forcée, et réduire les budgets de notre secteur. Chaque enfant en situation de handicap doit pouvoir bénéficier de conditions d'apprentissage adaptées à ses besoins et d'un accueil sécurisant qui garantisse sa santé physique et psychique en établissement et la pédagogie ne peut se substituer ni à l'éducatif, ni au soin !

Nous apprenons que l'employeur veut supprimer pour des motifs économiques les postes de « Coordinateurs de parcours de vie » créés à moyen constant pour s'adapter aux nouvelles politiques de notre secteur et anticiper les évolutions à venir. Ces postes participent de l'accompagnement des jeunes et de leur famille, en amont et en aval des structures médico-sociales. L'ARS n'a pas souhaité les financer dans le cadre de la négociation du dernier CPOM.

Pour ces raisons nous appelons en intersyndicale, CGT et FO

à la grève et à la mobilisation

devant la Direction départementale de l'ARS,

12 rue de Paimpont à St Briec (près de Géant)

lundi 4 novembre à 11h

nous réaffirmons et revendiquons :

- Contraints à en passer par cette solution, nous exigeons le paiement de toutes les heures des salariés en grève par le groupement APAJH !
- **Nous revendiquons le financement de postes supplémentaires d'encadrants sur le Dame du Valais permettant un accompagnement adapté et individuel des jeunes le nécessitant**
- **Nous exigeons le maintien avec un financement des postes de coordinateurs de parcours de vie sur chaque pôle du GCSMS**
- **Nous demandons à la Direction de prendre en considération la souffrance exprimée, afin de concevoir et mettre en œuvre un plan d'action à la hauteur de la situation de crise actuelle.**

- **Nous n'acceptons plus cette logique de productivité portée par l'ARS au détriment de la sécurité et du bien-être des enfants accueillis et nous exigeons un financement à hauteur des besoins et des ambitions d'une société plus inclusive**
- **La fin des mutualisations de moyens visant à dissimuler les coupes budgétaires !**
- **Nous exigeons de pouvoir exercer dans des conditions de sécurité avec les moyens d'accueillir pleinement des enfants en souffrance !**
- **Nous n'accepterons pas les politiques d'austérité appliquées à notre secteur au prix de la mise en danger des professionnels et des usagers !**
- **A la reconnaissance, la sécurisation et la revalorisation de tous les professionnels en lien avec l'accompagnement et la scolarisation des élèves en situation de handicap : enseignants et éducateurs spécialisés, personnel médico-social, interprètes et interfaces en LSF, sans oublier les missions administratives et techniques supports !**
- **Nous appelons à la défense de l'enseignement spécialisé et adapté, au maintien et à la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux.**
- **Les 183 Euros pour tous, tout de suite en application du droit !**